



Mairie de

12120 CASSAGNES-BÉGONHÈS

É : 05.65.46.70.09 - Ê 05.65.46.70.09

mairie-cassagnes12@orange.fr

SEANCE DU mercredi 24 janvier 2018 – 20 h 30

RD EN TRAVERSE ET COEUR DE VILLAGE : ATTRIBUTION DU MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

SUBVENTION : DEMANDE D'AIDE RÉGIONALE POUR LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU BOURG CENTRE ET D'AMÉNAGEMENT DU COEUR DE VILLAGE

SUBVENTION : DEMANDES DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2018

SUBVENTION : DEMANDE D'AIDE DÉPARTEMENTALE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE NOUVELLE SALLE DE CLASSE

LOTISSEMENT LES CHATAIGNIERS : FIXATION DU PRIX DE VENTE PAR LOT

CONVENTION AVEC ENEDIS POUR L'INSTALLATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION DE COURANT ÉLECTRIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SEGALI

EAU : PRESENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2016 DU SIAEP DU SEGALA

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE ET DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

QUESTIONS DIVERSES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES

Séance du 24 janvier 2018

A 20 h 30 , Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur COSTES Michel, Maire

Présents : Monsieur COSTES, Monsieur BOUNHOL, Monsieur GAULTIER DE KERMOAL, Monsieur FRAYSSE, Monsieur SOULIE, Madame VERNHES, Madame DANÈS, Monsieur ISNARD, Monsieur CANIVENQ, Monsieur BOUSQUET, Madame COMBELLES, Monsieur ALZIAR, Madame BLANCHARD

Représentés : Madame ALBINET par Monsieur COSTES, Monsieur FRAYSSIGNES par Monsieur FRAYSSE

Secrétaire : Madame DANÈS Sabrina

Date de la convocation : 18/01/2018

Effectif du conseil : 15

Déposé en Préfecture : 25/01/2018

Publié le : 25/01/2018

OBJET : RD EN TRAVERSE ET COEUR DE VILLAGE : ATTRIBUTION DU MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire rappelle le projet des travaux d'aménagement du coeur de village et de la RD en traverse, incluant la requalification du bourg centre.

Les travaux sont décomposés en trois tranches de réalisation :

-tranche ferme : Routes Départementales n°902 et n°522 en traverse

Coeur de Village : aménagement de la Place Charles de Gaulle

-tranche optionnelle n°01 RD522 en traverse et Coeur de Village, secteur de l'école,

-tranche optionnelle n°02 RD902 en traverse côté Poste, et Coeur de Village rue Escorbiac.

L'avis d'appel public à la concurrence pour le marché de travaux à procédure adaptée a été publié dans le journal d'annonce légale Centre Presse Aveyron.

La commission travaux chargée du suivi de ce projet s'est réunie le lundi 18 décembre 2017 à 15h pour l'ouverture des plis. 3 entreprises ont répondu à la présente consultation. Suite à l'analyse des offres, la commission s'est réunie le lundi 8 janvier 2018 à 15h et propose au Conseil Municipal de retenir l'offre suivante :

Entreprise : **COLAS SUD-OUEST**

pour un montant de **466 448,80 € HT** pour la tranche ferme

pour un montant de **166 029,00 € HT** pour la tranche optionnelle n°01

pour un montant de **163 186,50 € HT** pour la tranche optionnelle n°02

En plus de la réalisation de la tranche ferme, la Commission travaux propose de réaliser la tranche optionnelle n°1 concernant l'aménagement et la sécurisation des abords de l'école publique. La tranche optionnelle n°2 sera éventuellement affermée au cours des travaux.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise COLAS SUD-OUEST pour la réalisation des travaux d'aménagement du coeur de village et de la RD en traverse et autorise Monsieur le Maire à signer ce marché et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations seront prévus dans le Budget Primitif 2018. Monsieur le Maire signera ce marché et le notifiera après le vote du Budget Primitif 2018.

OBJET : SUBVENTION : DEMANDE D 'AIDE REGIONALE POUR LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU BOURG CENTRE ET D'AMENAGEMENT DU COEUR DE VILLAGE

Le projet de la Commune de CASSAGNES-BEGONHES d'aménagement du coeur de village et de requalification du bourg centre entre dans les actions pour l'aménagement et la qualification des espaces publics soutenues par le Conseil Régional.

La Commune de CASSAGNES-BEGONHES sollicite auprès de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée une aide de 100 000 € pour la réalisation des aménagement du coeur de village et la requalification du bourg-centre.

Plan de financement

Dépenses

Honoraires, études.....	58 735,00 €
Travaux.....	733 665,76 €
Coût du projet	792 400,76 € HT

Recettes

DETR RDen traverse.....	116 050,50 €
DETR Coeur de village	40 818,25 €
Conseil Départemental RD en traverse	109 000,00 €
(estimatif)	
Conseil Départemental Coeur de village	46 500,00 €
(estimatif)	
Conseil Régional Occitanie	100 000,00 €
Autofinancement sur HT.....	380 032,01 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus, de solliciter une subvention de 100 000 € auprès de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée pour la réalisation de ce projet et d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région.

OBJET : SUBVENTION : DEMANDES DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2018

Travaux d'aménagement d'une nouvelle salle de classe au sein de l'école publique de CASSAGNES-BEGONHES

Monsieur le Maire annonce que suite à l'ouverture d'un nouveau poste d'enseignant au sein de l'école publique, il convient de réaliser des travaux pour aménager une nouvelle salle de classe. Dans ce cadre, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant:

Travaux	19 010,00 € HT
Imprévus travaux.....	950,50 € HT
Equipement et mobilier	6 810,00 € HT
Imprévus équipement.....	340,50 € HT

Coût total: 27 111,00 € HT, soit 32 533,20 € TTC

Financement prévisionnel

- Subvention Conseil Départemental :	4 990,12 € (25% des travaux)
- DETR:	10 844,40 € (40%)
Autofinancement sur HT.....	11 276,48 €

Le projet sera entièrement réalisé d'ici la prochaine rentrée scolaire.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus, de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

Travaux Programme voirie communale 2018

Monsieur le Maire annonce qu'un programme de voirie communale est programmé en 2018 dont le coût prévisionnel s'élève à 32 388,56 HT soit 38 866,27 € TTC . Cette opération est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Montant des travaux: 30 846,25 €

Imprévus : 1 542,31 €

Coût total:32 388,56 € HT, soit 38 866,27 € TTC

Financement prévisionnel

- DETR:9 716,57 € (30%)

- Autofinancement sur HT.....22 671,99 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus, de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

OBJET : SUBVENTION : DEMANDE D'AIDE DEPARTEMENTALE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE NOUVELLE SALLE DE CLASSE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention au Conseil Départemental de l'AVEYRON pour l'aménagement de ce bâtiment communal.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant:

Travaux 19 010,00 € HT

Imprévus travaux..... 950,50 € HT

Equipement et mobilier 6 810,00 € HT

Imprévus équipement..... 340,50 € HT

Coût total: 27 111,00 € HT, soit 32 533,20 € TTC

Financement prévisionnel

- Subvention Conseil Départemental :4 990,12 € (25% des travaux)

- DETR: 10 844,40 € (40%)

Autofinancement sur HT..... 11 276,48 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'AVEYRON et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

OBJET : LOTISSEMENT LES CHATAIGNIERS : FIXATION DU PRIX DE VENTE PAR LOT

Le géomètre a réalisé le document d'arpentage du lotissement Les Châtaigniers. La surface vendable du lotissement Les Châtaigniers est de 18 435 m².

Le plan de financement a été établi pour définir le coût de l'opération et proposer un prix de vente correspondant à l'équilibre de l'opération.

Achat du terrain	76 007,30 €
Géomètre	26 460,00 €
Mission SPS	1 560,00 €
Viabilisation	310 391,30 €
Viabilisation travaux différés (estimatif)	38 802,00 €
Réseaux (électricité, téléphonie, eau, éclairage public)	67 615,07 €
Autres frais (annonce légale, taxe d'aménagement)	2 300,60 €
Imprévus	2 859,19 €
frais financiers	28 537,04 €
financement du chemin par le budget principal	-10 700,00 €
Coût total HT	543 832,50 €
Prix au m ² HT (pour 18 435 m ² de surface vendable)	29,50 €
Prix au m ² TTC	35,40 €

Soit pour chaque lot le prix suivant :

LOT N°	SUPERFICIE EN M ²	TARIF HT	si tva sur total
1	792	23 364,00 €	28 036,80 €
2	620	18 290,00 €	21 948,00 €
3	625	18 437,50 €	22 125,00 €
4	643	18 968,50 €	22 762,20 €
5	670	19 765,00 €	23 718,00 €
6	731	21 564,50 €	25 877,40 €
7	657	19 381,50 €	23 257,80 €
8	808	23 836,00 €	28 603,20 €
9	1027	30 296,50 €	36 355,80 €
10	871	25 694,50 €	30 833,40 €
11	819	24 160,50 €	28 992,60 €
12	711	20 974,50 €	25 169,40 €
13	1042	30 739,00 €	36 886,80 €
14	728	21 476,00 €	25 771,20 €
15	730	21 535,00 €	25 842,00 €
16	727	21 446,50 €	25 735,80 €
17	1049	30 945,50 €	37 134,60 €
18	767	22 626,50 €	27 151,80 €
19	756	22 302,00 €	26 762,40 €
20	773	22 803,50 €	27 364,20 €
21	882	26 019,00 €	31 222,80 €
22	675	19 912,50 €	23 895,00 €
23	672	19 824,00 €	23 788,80 €
24	660	19 470,00 €	23 364,00 €
	18435	543 832,50 €	652 599,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité fixe la prix du vente des terrains du lotissement Les Châtaigniers comme ci-dessus et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour les démarches et signatures nécessaires, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

OBJET : CONVENTION AVEC ENEDIS POUR L'INSTALLATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION DE COURANT ELECTRIQUE

ENEDIS demande à la Commune de CASSAGNES-BEGONHES la signature d'une convention pour l'occupation d'une superficie de 25 m² de la parcelle AB 452 pour l'installation d'un poste de transformation de courant électrique. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer cette convention avec ENEDIS.

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS SEGALI

Commission Culture : Réflexion sur la participation financière de l'Intercommunalité pour l'organisation d'événements culturels intercommunaux

Conseil Communautaire : Présentation du projet des locaux de l'intercommunalité à Baraqueville comportant une médiathèque, un Relais d'Assistantes Maternelles, les bureaux administratifs ...

EAU : PRESENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L EAU POTABLE 2016 DU SIAEP DU SEGALA

En 2016, le Syndicat Intercommunal d'Amenée d'Eau Potable du SEGALA regroupait 53 communes, pour une desserte de 40 330 habitants avec une production de près de 6 millions de mètres cubes. Le syndicat alimente ses abonnés et exporte de l'eau.

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE ET DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Pas de décision du Maire prise

DIA 01205718G0001 PARCELLE C426 - Lot Les Chênes - non exercice du droit de préemption

QUESTIONS DIVERSES

Questionnement sur la collecte des plastiques agricoles

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès
Les jour, mois et an susdits
Le Maire – Mr COSTES Michel

